

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACM
DU VENDREDI 9 MAI 2008
TENUE AU RESTAURANT "VIEUX-BOIS" A GENÈVE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2007
 2. Rapport présidentiel
 3. Rapports d'activité des responsables des commissions techniques
 4. Présentation des comptes de l'ACM au 31 décembre 2007
Rapport des vérificateurs des comptes
Approbation des comptes et décharge aux organes sociaux
 5. Cotisations 2008
 6. Élection des contrôleurs aux comptes
 7. Message du Président de la FRM
 8. Message du délégué de la FMB
 9. Divers et propositions individuelles.
-

Présents selon liste : 24 membres, 6 membres du Comité, 19 membres
d'honneur, invités ou représentants supplémentaires des
entreprises membres

Présidence : M. Marc Biedermann

Secrétaire de séance : M. Peter Rupf

Ouverture de la séance : 17h00

Fermeture : 18h25

Le Président, M. Marc Biedermann, ouvre la séance et salue les nombreuses personnalités présentes. Il mentionne en particulier nos Présidents d'honneur, nos membres d'honneur, notre invité d'honneur, ainsi que les invités représentant aussi bien nos Associations faïtières FRM et FMB que nos Associations sœurs des divers cantons de Suisse romande.

Il salue également les représentants des autorités publiques en particulier celles chargées de la formation initiale et continue dans notre secteur. Le Président donne finalement lecture de la liste des excusés.

Il présente ensuite l'ordre du jour. Aucune remarque n'étant formulée à ce sujet, il passe immédiatement au premier point.

1. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 2007

Le Secrétaire présente un résumé du procès-verbal de l'Assemblée du 27 avril 2007. Le procès-verbal n'appelle aucune remarque ou observation, il est adopté à l'unanimité.

Toutefois, M. Louis Schneeberger fera une remarque plus tard, remarque reflétée sous point 9 "Divers et propositions individuelles".

2. RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Le Président, présente son rapport sur l'exercice écoulé. Ce rapport est accepté à l'unanimité et par acclamation.

3. RAPPORT D'ACTIVITE DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS TECHNIQUES

3.1 Rapport du Secrétaire

Le Secrétaire présente le rapport d'activité de l'ACM sur l'exercice écoulé. Il mentionne en particulier l'accroissement de 10% de l'effectif de nos membres, qui s'élève à ce jour à 151. Il résume par la suite les activités du Comité pendant l'exercice 2007 et en donne les grandes lignes pour 2008. La nouvelle CCT romande du second œuvre étant entrée en vigueur au 1^{er} avril 2008, le Secrétaire en rappelle les points les plus importants. Puis, il commente l'état de la Fondation RESOR, explique les activités de la Commission Paritaire du Second Œuvre, en particulier en ce qui concerne le contrôle du respect de la CCT. Il remarque à ce sujet que les entreprises du bois ne représentent que 11 % des infractions et 8 % des amendes prononcées. Il rappelle également les numéros de téléphone des contrôleurs de chantiers de Genève. Finalement, le Secrétaire rappelle que la Confédération a entrepris plusieurs actions en 2008, afin de combattre le travail au noir. Deux des supports publicitaires, à savoir un crayon de charpentier ainsi qu'un double mètre, sont distribués aux membres présents. Le Secrétaire termine son rapport en montrant quelques photos du voyage du GAP à Sedrun.

3.2 Rapport du Directeur de la Caisse de Compensation du Bois - ACM

En accord avec M. Denis Schneeberger, Directeur de la Caisse de Compensation du Bois – ACM, le Secrétaire, M. Peter Rupf, présente l'état de la Caisse. Il relève en particulier la croissance des entreprises employant du personnel (71 entreprises au 31.12.2007, + 9,2 % par rapport à l'année précédente), des salariés (461 ou + 9,5 %), ainsi que de la masse salariale qui s'est établie à 27,7 mio (+ 10 %) au 31.12.2007.

3.3 Rapport sur la CPC

Le Secrétaire présente ensuite les résultats de notre Caisse de Prévoyance, la CPC, au 31 décembre 2006. Il souligne la bonne santé de notre Caisse et mentionne que les perturbations dans les marchés financiers n'ont pas poussé notre taux de couverture en dessous du seuil de 100 % au 31 décembre 2007.

3.4 Rapport sur la formation

M. Denis Schneeberger présente le rapport sur la formation, donnant des informations tant au niveau des apprentis qu'au niveau du perfectionnement professionnel. Il mentionne en particulier l'évolution positive du nombre de nouveaux apprentis. En ce qui concerne le perfectionnement professionnel, M. Denis Schneeberger remarque que 2007 n'a pas produit beaucoup de cadres pour notre industrie. Les diverses formations sont en effet difficiles à conjuguer avec le travail et la vie privée, et exigeant une grande motivation de la part des candidats. Par contre, pendant l'année 2008, une bonne centaine de candidats passera des examens pour les divers brevets décernés dans le cadre du perfectionnement professionnel pour les métiers du bois.

Ensemble avec le Président, M. Denis Schneeberger remet ensuite un cadeau de la part de l'ACM à M. Thierry Monney, charpentier, qui a réussi le brevet de contremaître charpentier en 2007. M. Monney est employé auprès de l'entreprise Uldry SA.

Pour terminer, le Président mentionne le fait que le secrétariat est actuellement en train de rédiger une brochure résumant les points les plus importants concernant l'encouragement de l'Association accordé aux entreprises formatrices, au niveau de l'apprentissage tout autant qu'au niveau du perfectionnement professionnel.

* * *

Tous ces rapports sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

4. Présentation des comptes de l'ACM au 31 décembre 2007

4.1 Présentation des comptes

Le Secrétaire présente le commentaire des comptes de l'ACM arrêtés au 31.12.2007. Les comptes n'appellent aucun commentaire, observation ou question.

4.2 Rapport de vérificateurs des comptes

M. Alain Jaccard donne lecture du rapport de vérification des comptes au 31 décembre 2007 et recommande l'approbation de ceux-ci.

4.3 Approbation des comptes et décharge aux organes sociaux

A l'unanimité l'Assemblée accepte les comptes qui viennent de lui être présentés et en donne décharge aux organes responsables.

5. Cotisations 2008

Le Secrétaire rappelle que la cotisation de base s'élève actuellement à CHF 200.-, majorée de 3 % sur la masse salariale de CHF 1.- à CHF 100'000.- et de 2 % sur la masse salariale dès CHF 100'001.-. La totalité des cotisations, c'est-à-dire CHF 85'000.-, est donc constituée à 32 % ou CHF 28'000.- par les cotisations de base, et à 68 % pour les cotisations prélevées sur la masse salariale. Or, les divers paiements externes qu'effectue l'ACM pour chacun des membres s'élèvent à CHF 280.- (FRM : CHF 110.-, Fonds MEC-FRM : CHF 120.-, un repas à l'Assemblée Générale : CHF 50.-, Lignum : CHF 40.-).

Le Comité propose donc d'élever la cotisation de base de CHF 200.- à CHF 300.- et de laisser inchangée la cotisation sur la masse salariale.

Le Président invite l'Assemblée à discuter de la proposition. Personne ne souhaitant prendre la parole, l'Assemblée vote et accepte à l'unanimité la proposition du Comité pour les cotisations à partir de l'année 2008.

6. Election des contrôleurs aux comptes

M. Julien Rumo n'étant pas rééligible, l'Assemblée désigne les vérificateurs aux comptes suivants :

- Mme Rita Humbert (non rééligible) ;
 - M. Alain Jaccard ;
 - M. Denis Jotterand (suppléant).
-

7. Message du Président de la FRM

M. Daniel Vaucher, Directeur de la FRM, présente le message de la FRM. Il excuse l'absence de M. David Walzer, retenu par d'autres obligations.

8. Message du délégué de la FMB

M. François Duret, Vice-président de la FMB, présente le message de la FMB. Il parle en particulier des trois axes du lobbying politique de notre association faîtière, à savoir le lobbying visant à améliorer l'activité de construction à Genève, lobbying prenant pour cible l'attribution des marchés publics et finalement lobbying afin d'expliquer d'avantage les bienfaits de la libre circulation sur notre industrie. Il rappelle également que l'année 2008 et l'année 2009 seront des années d'élections importantes, la première pour la Constituante, et la deuxième pour le renouvellement du Grand Conseil.

9. Divers et propositions individuelles

M. Louis Schneeberger fait remarquer que le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2007 ne mentionne pas le changement intervenu au niveau du Secrétariat ni le fait que l'Assemblée ait exprimé ses remerciements à son ancien Secrétaire, M. Jean-François Ansermet.

M. Louis Schneeberger fait également remarquer que le procès-verbal devrait mentionner le fait que l'ACM ait remis un cadeau à M. Jacques-André Huguenin en guise de remerciement pour son engagement pour la formation de notre relève professionnelle.

Le procès-verbal sera modifié en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne désirant prendre la parole, le Président informe l'Assemblée de la suite du programme, à savoir l'exposé du Professeur Didier Queloz sur les "mondes qui nous entourent et la recherche de planètes extrasolaires".

Annexes : - comptes de l'ACM au 31.12.2007

Pour l'Assemblée

Le Président

Un membre